Communiqué AUTONOME

Villeneuve-Loubet, le 02 Octobre 2023

Déterminés à défendre nos métiers …

Il est urgent de se mobiliser

Lundi 2 octobre dernier, suite aux demandes que nous avions formulées, la **FA/SPP-PATS** a participé à une réunion de travail sur **l'intégration de la prime de feu dans le dispositif de portabilité** au Ministère de la Fonction Publique Territoriale.
La réforme des retraites n'en finit pas de nous polluer : Parce que ce gouvernement n'a pas été capable de réfléchir globalement à la filière et en nous limitant intentionnellement à plancher sur des problèmes qu'ils ont eux-mêmes créés !

Les conseillers des Ministres Darmanin et Guérini nous ont fait le coup de l'amendement.

→ **Actuellement :** pour bénéficier de la majoration due à la prime de feu, il faut impérativement avoir la qualité de SPP au moment du départ à la retraite.

Demain ? L'amendement « prendrait » en compte dans le dispositif de portabilité l'intégration de la prime de feu pour les anciens SPP seulement s'ils restent fonctionnaires dans un autre corps, cadre d'emplois ou emploi.

Lors de la discussion sur la Loi de Finances, un amendement sera donc déposé. Mais on ne sait pas qui le portera : le gouvernement ou un député ? On ne connaît pas la formulation et bien entendu on redoute que ce fameux amendement soit considéré comme irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution (interdit toute création ou aggravation d'une charge publique) ou renvoyé pour application à un futur décret.

FEDERATION AUTONOME SPP-PATS

285, avenue des Maurettes
06270 Villeneuve-Loubet | 04 93 34 81 09 | secretariat@faspp-pats.org
www.faspp-pats.org

Nous sommes les seuls agents publics à payer une cotisation supplémentaire sur le traitement indiciaire pour pouvoir bénéficier de la bonification dite « du cinquième ».

Encore une fois nous avons affirmé nos revendications :
respect, égalité, considération, justice !

Nous en avons assez ! Les institutions utilisent notre sens du service public pour continuer à bloquer et refuser d'améliorer nos conditions de travail. Nos qualités d'effort, d'engagement, de dévouement devraient normalement susciter le respect. C'est exactement l'inverse qui se passe. Notre sens de l'engagement est devenu à leurs yeux une faiblesse qu'ils utilisent. Nos valeurs de fiabilité et de discipline se retournent contre nous.

Nous n'avons plus de temps à perdre en discussions qui ne mènent à rien et qui se répètent continuellement. **Aujourd'hui le vrai sujet est celui de construire une refonte et une structuration de la filière SPP, en définissant notamment de manière claire les domaines entre SPP et SPV** : nous sommes tous des travailleurs ! Cela est loin d'être neutre.

Nous exigeons que l'institution reconnaisse statutairement que nous exerçons des missions qualifiées, spécifiques et qui engagent lourdement notre responsabilité.
Nous n'acceptons plus le flou, le mépris et les belles paroles vides de sens. On nous rappelle chaque jour que les SDIS sont à bout de souffle en matière financière. On cherche à nous faire culpabiliser sur la masse salariale. Qui s'occupe de nous, nous qui nous occupons de tout le monde ? Sur qui pouvons-nous compter ?

Les institutions jouent avec notre sécurité, notre intégrité et aussi avec celle de la population. Nous sommes usés, non pas par la fatigue de nos missions, mais par le devoir de continuellement combattre la mauvaise foi et le mépris de nos gouvernants, nos employeurs et nos directions qui nient et négligent nos pénibilités et nos spécificités. Nous ne pouvons pas compter sur eux. Nous ne quémandons ni hommages, ni cérémonies, ni discours à l'eau de rose. Nous exigeons d'être considérés à la juste valeur du service que nous rendons : quels sont les autres agents de service public qui assument chaque jour, chaque nuit, partout sur le territoire un tel investissement sur le terrain ?

FEDERATION AUTONOME SPP-PATS
285, avenue des Maurettes
06270 Villeneuve-Loubet
04 93 34 81 09
secretariat@faspp-pats.org
www.faspp-pats.org

Nous refusons catégoriquement le projet de réforme de notre filière qui nous a été adressé le 29 septembre dernier par la DGSCGC. Nous allons proposer notre refonte de la filière structurée sur des principes de bon sens.

Ça suffit ! C'est bien nous qui sommes sur le terrain, en opération ou dans l'administration. C'est bien nous qui subissons des temps de travail hors norme sans même la reconnaissance du travail de nuit, c'est bien nous les primo-soignants qui sommes moins bien traités que les aides-soignants. Où est l'équité ? Tous les chefs d'agrès doivent bénéficier de la même reconnaissance et être positionnés en catégorie B1. Nous voulons un encadrement professionnel, responsable et nous refusons d'être dirigés par des SPV qui ne sont toujours pas considérés comme des travailleurs.

1- Nous demandons justice : Beaucoup de nos missions entrent de fait dans la catégorie **super-active,** qui justifierait aujourd'hui notre cotisation supplémentaire.

2- Nous demandons la dignité : La reconnaissance pour ceux qui ont tant donné, doivent pouvoir envisager une fin de carrière sécurisée.

3- Nous demandons que nos spécialités et nos responsabilités soient reconnues : Que ce soit la NBI ou la revalorisation des indemnités correspondantes, aucun sujet ne doit être tabou.

Discuter, écouter, échanger ne sert que si les parties prenantes sont fiables, sincères et prêtes à se remettre en cause.

Tout cela vous parle et vous vous reconnaissez dans notre discours Autonomes ? Il est grand temps de se mobiliser massivement et de se faire entendre ! Nous ne pouvons compter que sur nous.

Les Autonomes

S'ENGAGER À VOS CÔTÉS...
RÉUSSIR ENSEMBLE !

FEDERATION AUTONOME SPP-PATS

285, avenue des Maurettes
06270 Villeneuve-Loubet | 04 93 34 81 09 | secretariat@faspp-pats.org
www.faspp-pats.org